

Les Recypark régionaux

Votre guide pratique

Bienvenue



Comme la plupart des Bruxellois·e-s, vous fréquentez nos Recypark et triez de plus en plus. C'est bon pour l'environnement et nous vous en remercions.

Utilisez ce petit guide pratique pour prendre connaissance des consignes, assurer le recyclage de vos déchets et faciliter votre visite.

Vos Recypark sont ouverts 7 jours sur 7.

0800/981 81

BRUXELLES-PROPRETÉ



propreté.brussels 

Agissons avec respect

Suivez les instructions de notre personnel. Il a pour mission de faire respecter la législation et les consignes reprises dans ce guide. Un déchet jeté dans un mauvais conteneur peut compromettre le recyclage de l'ensemble de son contenu.

Notre personnel a aussi pour mission de vérifier votre carte d'identité et le contenu de votre véhicule, de procéder aux éventuels paiements et de vous guider pendant votre visite. Il doit être poli et aimable. Un comportement similaire est attendu de votre part.

Attention !

En cas de doute sur l'origine des déchets ou en cas de litige possible, notre personnel est autorisé à noter les données utiles figurant sur votre carte d'identité.

Aucune agressivité n'est tolérée. En cas d'insultes ou de menaces (verbales ou physiques), Bruxelles-Propreté se réserve le droit de refuser vos déchets et d'engager des poursuites.



sourire est contagieux !

Les horaires de vos Recypark

Vos Recypark vous accueillent tous les jours de l'année*

Dimanche	14.00 - 20.15
Lundi	14.00 - 20.15
Mardi	9.00 - 20.15
Mercredi	9.00 - 20.15
Jeudi	9.00 - 16.15
Vendredi	9.00 - 16.15
Samedi	9.00 - 16.15

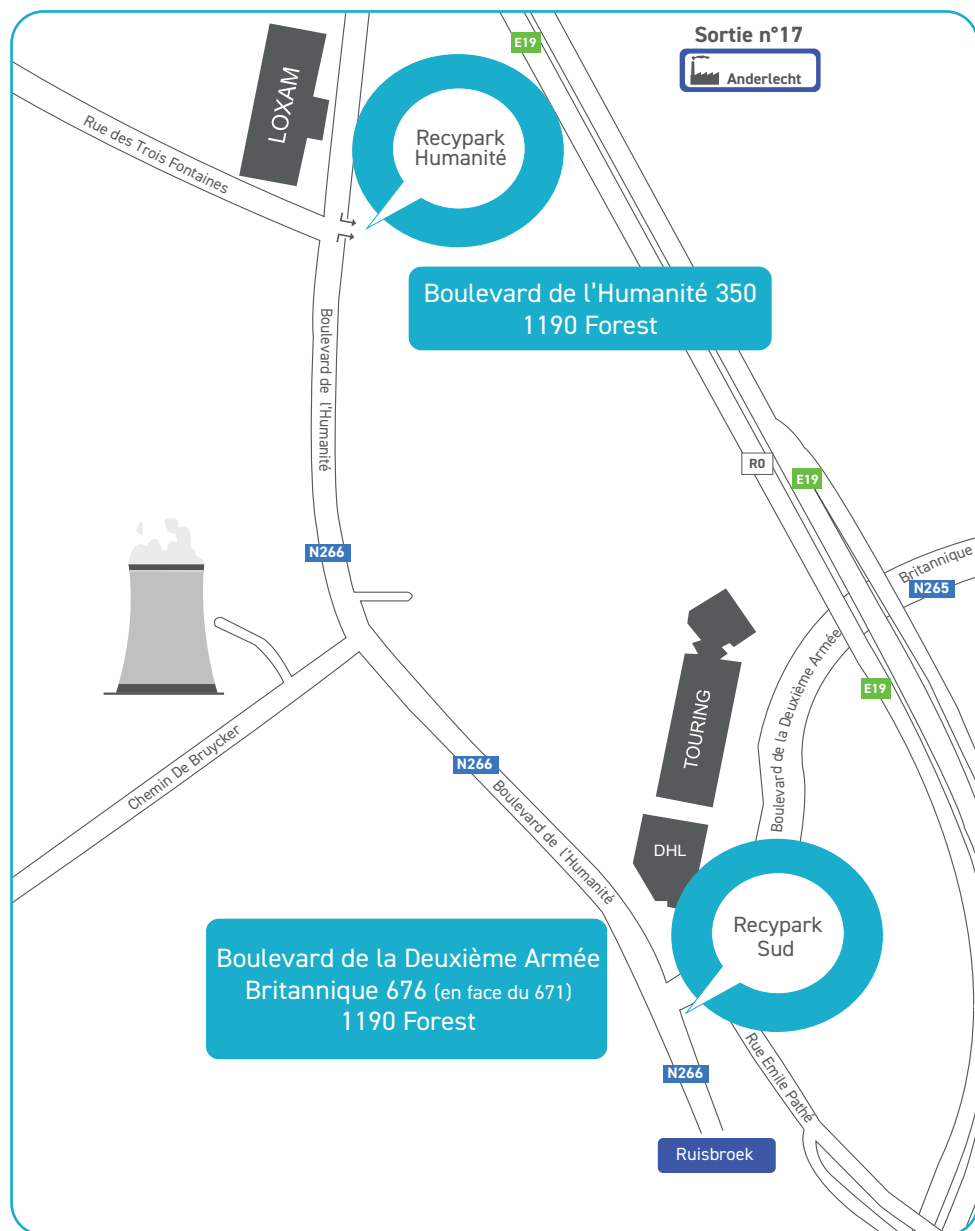
*Sauf les :

- 1^{er} janvier
- journée sans voiture (3^{ème} dimanche du mois de septembre)
- 1^{er} et 11 novembre
- 25 décembre

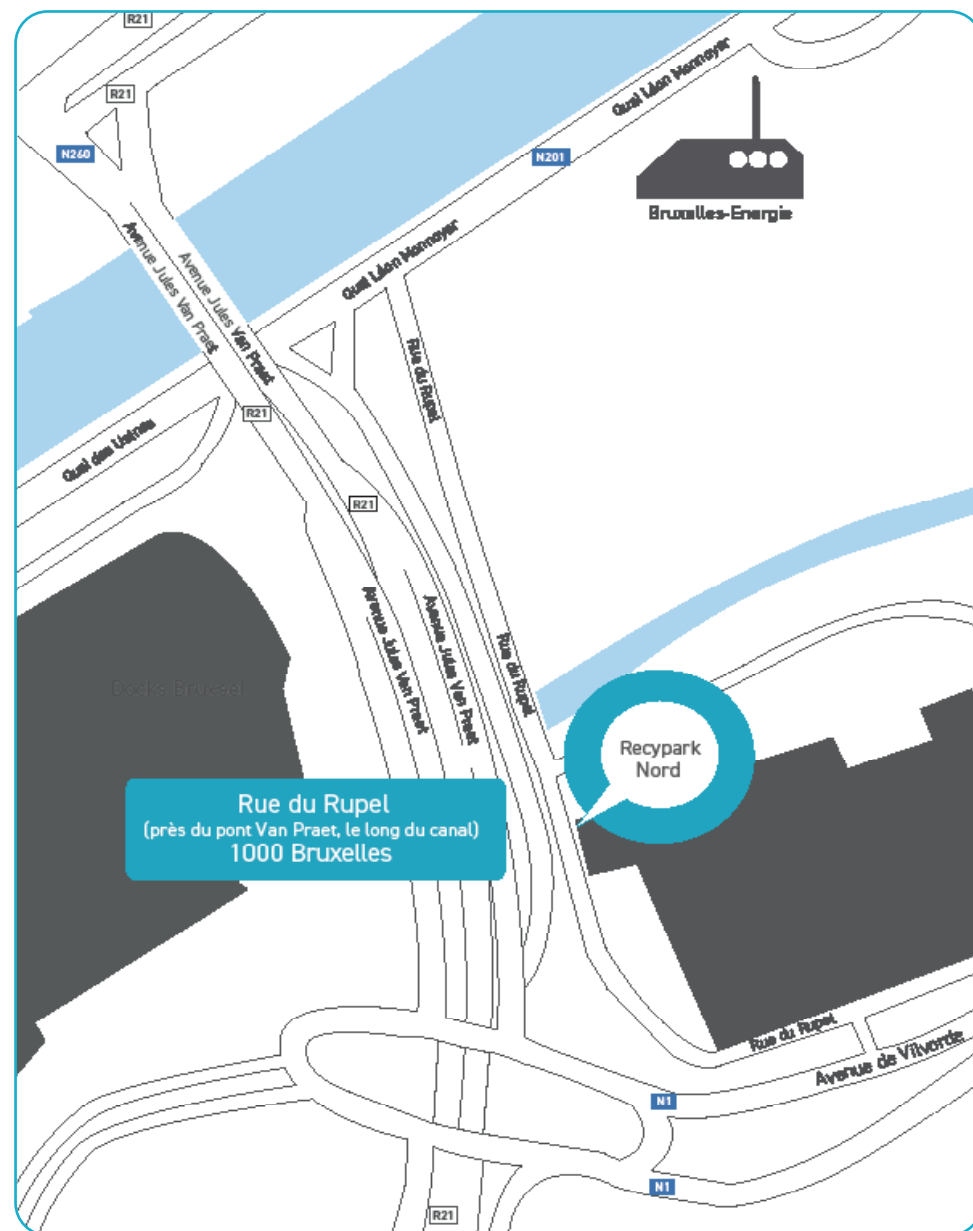
Attention !
Certains déchets
sont payants.

Consultez les pages suivantes
pour tout savoir sur l'apport de
vos déchets aux Recypark.

Recypark Humanité et Sud



Recypark Nord



Conditions d'accès à vos Recypark

Recypark Nord / Sud

Acceptés 

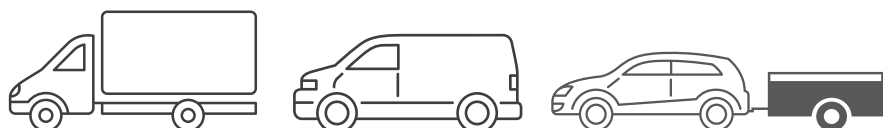
Hauteur **1,85 m MAX.**



Recypark Humanité

Acceptés 

Tous les véhicules d'un poids inférieur à **3,5t.**



- Être **domicilié en région bruxelloise** et présenter sa carte d'identité.
- Utiliser un véhicule d'un poids total au sol **< 3,5t.**
- Un maximum **3 m³** de déchets gratuits toutes catégories confondues, par jour et par véhicule à l'**exception des fractions payantes.**
- Les véhicules avec **remorque** et les véhicules d'une **hauteur de plus d'1,85 mètre** doivent se rendre au **Recypark Humanité.**
- **Trier** préalablement **ses déchets** en respectant les catégories (voir p. 8).
- Disposer les catégories de déchets de **façon apparente** pour vérification.
- Le véhicule ne peut contenir que des **déchets destinés aux Recypark.**
- L'accès est refusé au véhicule contenant des déchets **non-triés** ou **refusés.**
- Le **paiement** se fait **uniquement** par carte bancaire (pas de cash).
- Assurer soi-même le **déchargement** de ses déchets et leur **versage** dans les conteneurs appropriés.
- La **récupération** d'objets /déchets est **interdite.**
- Les **cyclistes** sont **acceptés.**
- Les **piétons** sont **acceptés** pour autant qu'il ne s'agisse pas d'**automobilistes** qui abandonnent leur véhicule dans la file ou aux abords visibles pour accéder aux Recypark à pied.

Les déchets acceptés par catégorie :

- ▶ acceptés dans la catégorie
- ▶ conseils
- ▶ refusés dans la catégorie

Les déchets en vrac et les ordures ménagères ne sont pas acceptés.

Merci de trier **préalablement** vos déchets en respectant les catégories suivantes :

Encombrants	▶ meubles et mobilier de décoration (tables, matelas, fauteuils, tapis...) ▶ autres objets (bois pourri, châssis et volets en plastique, Pyrex, verre vitrocéramique, vitre de feu ouvert...)
	▶ déchets chimiques → Recypark ou PROXY CHIMIK ▶ pots de peinture vides → Recypark ou PROXY CHIMIK
Petits et gros électro-ménagers	▶ aspirateur, grille-pain, machine à café, sèche-cheveux, gaufrier, mixer, luminaire, friteuse... ▶ machine à laver, lave-vaisselle, sèche-linge, hotte, four, four à micro-ondes, cuisinière, réfrigérateur, congélateur...
	▶ les appareils doivent être vides de piles, batteries et ampoules ▶ les frigos et congélateurs doivent être vides ▶ friteuse sans graisse ou huile
	▶ appareils professionnels → voir liste des déchets refusés p.13 ▶ film plastique → sac blanc (en petite quantité)
Ampoules et lampes	▶ lampes économiques (ampoules et tubes économiques) max. 10 pièces
	▶ apportez les ampoules économiques dans un sac ▶ ampoules à incandescence, lampes halogènes → sac blanc (bien emballées)
Frigolite	▶ frigolite d'emballage
	▶ sans carton, sans film plastique ▶ frigolite d'emballage alimentaire → sac blanc

Déchets de jardin	▶ branchages, feuilles mortes, fleurs fanées, mauvaises herbes, plantes ▶ tailles de haies et d'arbustes, tontes de pelouse
	▶ diamètre du tronc > 30cm, longueur > 2m → voir liste des déchets refusés p.13 ▶ gravillon, gravier, briques, briquillons → Recypark ▶ terre → voir liste des déchets refusés p.13
Cartons	▶ boîtes en carton
	▶ propres et secs ▶ classeur vide, film plastique, carton souillé → sac blanc
Papiers	▶ journaux, magazines et dépliant ▶ livres ▶ papier à lettre et pour imprimante ▶ sacs en papier
	▶ propres et secs ▶ classeur: séparer le papier du classeur
	▶ classeur vide → sac blanc ▶ papier peint, film plastique → sac blanc
Emballages PMC	▶ flacons, bouteilles en Plastique ▶ emballages Métalliques alimentaires ▶ Cartons à boissons
	▶ bien vidés, égouttés ou raclés
	▶ les emballages : • avec bouchon de sécurité enfant • d'insecticide, d'herbicide, d'anti-mousse, de raticide... • d'huile de moteur, de peinture, de laque et de vernis • avec au moins un des pictogrammes suivants :
Plastiques durs	 → Recypark ou PROXY CHIMIK
	▶ jouets, meubles de jardin ▶ pots à fleurs ▶ palettes en plastique ▶ gouttières, tuyaux et lambris en PVC
	▶ emballages PMC → sac bleu ▶ pièces automobiles → voir liste des déchets refusés p.13

Verre alimentaire	▶ bouteilles, bocaux, flacons ▶ miroir, vitre, verre feuilleté (pare-brise) → verre plat ▶ Pyrex → Recypark ou sac blanc (bien emballé)
Verre plat	▶ miroir, vitre, verre feuilleté (pare-brise...) ▶ verre alimentaire → bulles à verre ▶ Pyrex → Recypark ou sac blanc (bien emballé) ▶ verre vitrocéramique, vitrage de feu ouvert → Recypark
Métal	▶ métaux ferreux et non-ferreux ▶ châssis et volets en métal ▶ gouttières et tuyaux en métal ▶ réservoir LPG, bonbonnes de gaz, moteurs à explosion → voir liste des déchets refusés p.13
Bois	▶ planches, portes, poutres... ▶ mobilier (démonté) ▶ bois aggloméré, de placage (même recouverts de plastique) ▶ châssis et volets en bois ▶ MDF, parquet stratifié ▶ bois traité → Recypark ▶ bois pourri → Recypark
Palettes	▶ palettes en bois ▶ sans carton, sans film plastique ▶ palettes en plastique → Recypark
Briques et briquillons	▶ gravats, gravier, cailloux, briques, pierres ▶ carrelages, dalles... ▶ béton, ciment ▶ faïence ▶ voir p. 13 (déchets triés payants) ▶ plâtre ▶ Gyproc ▶ bloc Ytong Recypark ou service d'enlèvement à domicile (0800/981 81)
Plaques de plâtre	▶ déchets de plâtre en sac ▶ Gyproc ▶ voir p. 13 (déchets triés payants) ▶ béton cellulaire → Recypark ou service d'enlèvement à domicile (0800/981 81)

Textiles	▶ vêtements ▶ chaussures (appareillées !) ▶ cuirs ▶ autres textiles (rideaux, serviettes de bain, nappes, draps de lit...) ▶ textiles sales, mouillés et/ou en mauvais état → sac blanc
Pneus	▶ pneus sans jante ▶ pneus avec jante → s'adresser à son garage ▶ pneus camion → RECYTYRE → voir liste des déchets refusés p.13 ▶ chambres à air... → sac blanc
Bouchons de liège	▶ tous les bouchons en liège propres et secs : vin, champagne, cidre... ▶ bouchons et capsules en métal ou en plastique → sac bleu ▶ autres bouchons → sac blanc
Peintures	▶ restes de peinture, vernis, colle, résine, silicone... ▶ maximum 30 litres (volume du contenant) ▶ dans un emballage fermé et identifié (plein ou vide)
Piles et batteries	▶ piles, accumulateurs, batteries, batteries de voiture ▶ apportez vos piles dans un petit sac (pas en vrac)
Huiles minérales et autres déchets chimiques ménagers	▶ produits de nettoyage, de bricolage, de jardinage, pour voiture... ▶ détecteurs incendie, extincteurs, briquets, produits d'impression, radiographies, seringues, thermomètres ▶ huile minérale : huile moteur ▶ maximum 5 litres (volume du contenant) quel que soit le déchet ▶ dans un emballage fermé et identifié (plein ou vide) ▶ seringues dans un conteneur spécial disponible en pharmacie
Huiles végétales	▶ huile et graisse de friture ▶ si possible dans leur emballage d'origine ▶ maximum 10 litres (volume du contenant) ▶ dans un emballage fermé et identifié

Les tarifs

Particuliers

Par véhicule / par jour

- Un maximum de 3 m³ de déchets toutes catégories confondues : **gratuit** sauf déchets payants repris ci-après.
- Plus de 3 m³ de déchets toutes catégories confondues : **121 € tvac**.

Déchets triés gratuits

Encombrants ménagers	Gratuit
Petits et gros électroménagers	
Papiers	
Cartons	
Emballages PMC	
Bouteilles, bocaux et flacons en verre	
Bouchons de liège	
Plastique dur, notamment les pots à fleurs...	
Frigolite d'emballage non alimentaire	
Déchets de jardin	
Métaux ferreux et non-ferreux	
Piles / batteries	
Pneus déjantés	Max. 5 pièces
Peintures	Max. 30 litres (volume du contenant)
Autres déchets chimiques ménagers	Max. 5 litres (volume du contenant)
Néons	Max. 10 pièces
Huiles végétales	Max. 10 litres (volume du contenant)

Déchets triés payants

Sanitaires (wc, évier, lavabo...)	3,03 € tvac / pièce
Châssis	
Portes	
Bois de construction	
Bois de jardin	
Poutres	
Volets	
Isolation	
Lambris en PVC, panneaux ondulés...	
Plaques de marbre	

Déchets triés payants

Palettes	3,03 € tvac / pièce
Verre de construction	
Plâtre en sacs : chutes, plaques (de type Gyproc) et plafonnages	3,03 € tvac / sac max. 20 kg / sac max. 20 sacs Dimensions sac : 50cm x 80cm
Briquillons, briques, cailloux, pierres, gravier	
Béton, ciment	
Carrelages, dalles, tuiles, ardoises	

Les déchets suivants sont refusés dans vos Recypark :

▶ ordures ménagères	→ sac blanc
▶ médicaments	→ pharmacie
▶ fûts à bière	→ retour chez le fournisseur ou contactez Bruxelles-Environnement au 02/775.75.75
▶ déchets d'amiante	→ pour éliminer ces déchets, contactez Bruxelles-Environnement au 02/775.75.75
▶ bonbonnes, cartouches de gaz et réservoirs LPG, bonbonnes d'hélium	
▶ feux d'artifice et autres explosifs, munitions	
▶ produits de laboratoire	
▶ substances radioactives	
▶ moteurs à explosion	
▶ pièces automobiles	
▶ matériaux de recouvrement de toiture (« roofing »)	
▶ terre, sable, charbon et suie	
▶ souches et troncs (diamètre du tronc > 30cm, longueur > 2m)	
▶ pneus de camion	→ www.recytyre.be
▶ appareils électros professionnels	→ www.recupel.be
▶ Sciure de bois	

Une question ou une remarque ? Contactez-nous au **0800/981 81** ou via info@arp-gan.be.
Suivez-nous sur 

Les tarifs

Par véhicule / par jour

Professionnels

(entreprises, asbl, écoles, administrations...)

- Moins de 3 m³ de déchets triés toutes catégories confondues :
gratuit sauf déchets payants repris ci-dessous.
- Plus de 3 m³ de déchets triés toutes catégories confondues : 121 € tvac.

Déchets triés gratuits

Papiers	max. 5 pièces
Cartons	
Emballages PMC	
Bouteilles, bocaux et flacons en verre	
Petits et gros électroménagers	
Métaux ferreux et non-ferreux	
Bouchons de liège	
Pneus déjantés	

Déchets triés payants

Encombrants de type ménager	121 € tvac par véhicule / par jour
Emballages plastiques (autres que PMC)	
Frigolite d'emballage non alimentaire	
Déchets de jardin	90,75 € tvac par véhicule / par jour
Sanitaires (wc, évier, lavabo...)	3,03 € tvac / pièce
Châssis	
Portes	
Bois de construction	
Bois de jardin	
Poutres	
Volets	
Isolation	
Lambris en PVC, panneau ondulé...	
Plaques de marbre	
Palettes	
Verre de construction	

Déchets triés payants

Plâtre en sacs : chutes, plaques (de type Gyproc) et plafonnages	4,48 € tvac / sac max. 20 kg / sac max. 20 sacs Dimensions sac : 50 cm x 80 cm
Briquillons, briques, cailloux, pierres, gravier	
Béton, ciment	
Carrelages, dalles, tuiles, ardoise	

Apport refusé - Enlèvement par notre service commercial

Peinture, huile usagée	sur devis
Autres déchets chimiques	
Néons	
Piles / batteries	

Contactez **Bruxelles-Propreté PRO**
au **0800/981 81**
ou par E-mail : pro@arp-gan.be
Vous pouvez également consulter

www.bruxelles-proprete.be pour plus d'informations.

BRUXELLES-PROPRETÉ



pro.brussels

Astuce 1



Vous pouvez également apporter vos petits déchets chimiques ménagers aux **PROXY CHIMIK** !
Les petits appareils électriques et électroniques sont aussi acceptés dans vos PROXY CHIMIK !

La brochure PROXY CHIMIK
est à télécharger sur
www.bruxelles-proprete.be



Et pour être incollable sur le tri,
n'oubliez pas notre Mémotri !

Notre Mémotri
est à télécharger sur
www.bruxelles-proprete.be



Astuce 2

Pour votre sécurité et celle de notre personnel, veuillez respecter les consignes suivantes !

À défaut de les apporter aux Recypark, vous pouvez déposer vos objets coupants et tranchants, dans le sac blanc, bien emballés dans du papier journal de manière à ne pas blesser nos ouvriers.



Rentrez totalement les couvercles des boîtes de conserve à l'intérieur de celles-ci. Jetez-les dans le **sac bleu**.



Déposez les seringues et/ou aiguilles **dans un conteneur spécial disponible auprès de votre pharmacien**. Déposez-les aux **PROXY CHIMIK** ou aux **Recypark**.



Fermez et identifiez correctement le récipient contenant un déchet chimique ménager avant de le déposer aux PROXY CHIMIK ou aux Recypark.

